

l'affluence des pèlerins est trop grande à cette époque, que le Souverain-Pontife officie dans la basilique vaticane, mais alors les portes en seraient fermées au public.

Le 2 janvier, le Saint-Père inaugurera l'exposition vaticane, en présence du Sacré-Colège, du corps diplomatique et de nombreuses députations.

Le 6 janvier, fête de l'Épiphanie, aura lieu la cérémonie solennelle de la canonisation qui, les dimanches qui suivront, sera suivie des cérémonies de béatification, dans la salle superposée au vestibule de la basilique vaticane.

Le directeur de l'Académie de France à Rome, M. Hébert, a fait offrir au Souverain-Pontife un grand tableau représentant la sainte Vierge avec l'Enfant-Jésus. Ce tableau a été présenté au Saint-Père par S. Ex. M. le comte Lefebvre de Béhaine, ambassadeur de France près le Saint-Siège.

L'Osservatore romano publie le texte latin d'une lettre que les archevêques et évêques des Indes ont adressée, à la date du 6 août 1887, à N. T. S. P. le Pape, pour remercier Sa Sainteté de la reconstitution de la hiérarchie catholique dans les vastes régions qu'ils évangélisent. A la suite de la signature de l'archevêque de Goa, primat et patriarche des Indes-Orientales, la lettre porte celles de vingt-huit archevêques ou évêques, de deux administrateurs apostoliques et d'un vicaire général.

Le même journal publie la réponse que Sa Sainteté a daigné faire à cette lettre, le 6 octobre. Le Saint-Père félicite les évêques des sentiments qu'ils expriment et particulièrement de la parfaite concorde dont témoigne leur lettre. Il les confirme dans la résolution d'appliquer leurs efforts à la formation d'un bon clergé et les exhorte à multiplier les séminaires, où seraient élevés notamment des indigènes destinés à devenir prêtres. De cette façon, serait accru le nombre des ouvriers, si exigü encore pour l'immensité du champ qu'il s'agit de cultiver.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE.

Université Laval, Faculté des arts. — Mardi, 22 novembre, à huit heures du soir, au Cabinet de Lecture paroissial, conférence donnée par M. l'abbé Archambault, professeur de droit naturel.

Sujet : *Introduction au cours de droit naturel.*

Messieurs les membres du clergé sont particulièrement invités à honorer de leur présence les cours publics de la Faculté des arts,